



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 30519

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur la malnutrition chronique. En effet, l'Unicef a récemment organisé à Paris une conférence internationale sur ce fléau méconnu, moins visible que les famines frappant régulièrement l'Afrique. Toutefois, cette « faim cachée » selon l'expression des spécialistes, a des conséquences dramatiques pour les enfants qui la subissent, facteur de mortalité infantile, de maladie, de handicap. Les mille premiers jours de vie de l'enfant sont déterminants pour la consolidation de son parcours de vie, de sa santé à long terme et de son développement intellectuel, minorant les performances scolaires et plus tard les revenus. Plus d'un quart des enfants de moins de cinq ans dans le monde, soit 165 millions, sont concernés par la malnutrition chronique. Au-delà des problèmes individuels notables, cette malnutrition entrave également la productivité et la croissance économique des pays concernés : elle coûterait 25 milliards de dollars par an et plus de 2 points de PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne. Si la situation en Asie de l'est a connu d'importantes améliorations, l'Afrique subsaharienne a peu progressé sur le terrain de la malnutrition : plus d'un tiers des pays y enregistrent des prévalences en termes de malnutrition encore élevées. Des solutions existent : l'amélioration de l'alimentation des femmes enceintes, un meilleur apport en micronutriments, le développement de l'allaitement maternel dès les premières heures de vie et de manière exclusive pendant six mois (la mortalité est ainsi diminuée de 14 fois), l'amélioration de la qualité de l'eau. Ainsi, il lui demande les intentions de la France, notamment à l'occasion du G8 de juin qui aura lieu en Irlande du nord, pour prévenir plus encore ce fléau, en se focalisant sur les mille premiers jours de vie des enfants fragilisés, identifiés par des enquêtes nationales des populations vulnérables.

Texte de la réponse

Le destin de l'enfant est étroitement lié à celui de sa mère. De bonnes pratiques nutritionnelles chez la femme enceinte et la jeune mère contribuent à l'amélioration de la santé de l'enfant. Un bon environnement nutritionnel est, pour l'enfant, un facteur de bon pronostic pour son développement intellectuel et, à terme, son autonomie sociale. Au cours de ces dernières années, la mortalité infantile (Objectif 4 du Millénaire pour le Développement) a significativement diminué dans le monde, grâce, notamment, et à côté de la vaccination, à la lutte contre la malnutrition. La France est fortement impliquée dans la mobilisation internationale contre la malnutrition maternelle et infantile, qui constitue une priorité de son action dans le domaine de la sécurité alimentaire, du soutien à la santé maternelle et infantile ou de l'aide d'urgence. Au niveau international, la France est engagée avec les organisations qui travaillent actuellement sur le thème de la nutrition comme le mouvement pour le renforcement de la nutrition (Scaling-up nutrition - SUN), le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA/FAO), l'organisation mondiale de la santé (OMS) et le programme alimentaire mondial (PAM). La France se mobilise sur l'ODD 4 de réduction de la mortalité infantile et post-infantile. C'est à travers l'approche globale de la santé de la mère et de l'enfant qu'elle aborde le problème de la nutrition, dans le contexte de l'initiative lancée en 2010 au Sommet du G8 de Muskoka, en faveur de la santé maternelle et infantile. Une contribution complémentaire de 500 millions d'euros pour la période 2011-2015 doit lui permettre d'atteindre les OMD 4 et 5 que sont la réduction de la mortalité

infantile et l'amélioration de la santé maternelle. Dans le cadre d'un partenariat mis en place avec les quatre agences des Nations unies impliquées dans la santé maternelle et infantile, l'UNICEF développe des programmes ciblés sur la nutrition dans les pays d'Afrique de l'Ouest : allaitement maternel, supplémentation en vitamine A, prise en charge de la malnutrition sévère et aiguë, « panier alimentaire » pour la femme enceinte séropositive et son entourage. Des interventions sur les systèmes nationaux d'information sanitaire sont également mises en place par les agences, sur financement français, pour améliorer les données concernant la nutrition, afin de renforcer le plaidoyer et d'assurer un meilleur suivi des programmes. Des programmes de supplémentation nutritionnelle, en coordination étroite avec des programmes de renforcement de la qualité des soins obstétricaux, néonataux et du post partum, sont mis en place sur financement de la France par l'Aga Khan Development Network (AKDN) dans les régions transfrontalières du nord de l'Afghanistan, du sud du Tadjikistan et du nord du Pakistan. La lutte contre la malnutrition passe aussi par l'amélioration et l'optimisation des aliments traditionnels et le développement de produits locaux à haute valeur nutritive. De tels programmes innovants sont soutenus et financés par l'Agence Française de développement (AFD) qui met en oeuvre les actions bilatérales de la France dans le cadre de l'initiative de Muskoka. Au niveau européen, la France a plaidé pour une meilleure prise en compte du thème de la nutrition. Elle a obtenu que la Commission européenne élabore une communication thématique sur la nutrition, rendue publique le 13 mars 2013. Cette communication constitue un cadre de référence pour l'ensemble des parties prenantes (institutions européennes, Etats membres, instituts de recherche, ONG). La France est également attentive à la prise en compte de la nutrition dans le cadre des travaux d'élaboration du prochain Fonds européen de développement (FED). Par ailleurs, la France s'est associée à l'initiative du gouvernement britannique, qui a organisé le 8 juin 2013, à Londres, en marge du G8, une conférence de haut niveau « nutrition pour la croissance ». Cette réunion a abouti à la signature par les participants (Etats, ONG, sociétés privées) d'un « pacte mondial de nutrition pour la croissance » visant à sauver au moins 1,7 million de vies d'ici 2020 et à éviter que 20 millions d'enfants ne souffrent de malnutrition aiguë. La France vient aussi d'annoncer la mobilisation d'une partie des recettes de la taxe sur les transactions financières (TTF) pour le financement d'une initiative en faveur de la santé des enfants de moins de cinq ans dans six pays du Sahel qui permettra un meilleur accès aux soins de santé primaire, notamment la prévention, le dépistage et le traitement des grandes pandémies, comme le paludisme et le VIH/SIDA ; et aussi une meilleure prise en charge des pathologies les plus courantes et de la malnutrition aiguë. Ce fonds contribuera à réduire la mortalité infantile et à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, fait observer que 48 % de l'aide alimentaire est affectée à des actions en matière de nutrition et que sa prise en compte reste une priorité dans l'attribution de l'aide alimentaire française. En outre, à la demande du ministère, l'Agence française de développement a intégré la nutrition comme un objectif transversal de sa doctrine d'action sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30519

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6559

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7825